

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIESAbonnement }
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

1817 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux
c/c Lyon, 101-88**PARTIE ADMINISTRATIVE****ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance générale du Lundi 10 Septembre 1923, à 20 heures

1^o Ont été présentés et admis à la séance du 25 juin, tous les candidats dont les noms figurent au Bulletin n^o 12 ;

Et M. Chigner (Francisque), rue de Madon, Cours (Rhône), parrains MM. Rousset et Geneste. — M^{lle} Bert (Marcelle), Etablissements Vermorel, Villefranche-sur-Saône (Rhône), parrains MM. Vicard et Riel. — M. Ronzière (Victor), Etablissements Vermorel, Villefranche-sur-Saône (Rhône), parrains MM. Pinet et Riel. — M. Long, Tanneries Lyonnaises, Oullins (Rhône), parrains MM. Vermorel et Riel. — M. Guédel (Dr), Coligny (Ain), parrains MM. Laurent et Charnay. — M. Gillet (Paul), la Cerisaie, 25, rue Chazières, Lyon, *Anthropologie*, parrains MM. Duringe et Sérullaz. — M. Cilli (César), le Colombier, Voiron (Isère), parrains MM. Vibert et Riel.

2^o Présentation de :

M. Desrobert-Robin, 82, rue de la Buire, Lyon, par MM. Pouchet et Viennet. — M. Giner-Mari (José), Pellicers a pral, Valencia (Espagne), *Mollusques univalves, Coléoptères*. — M. Bagnena-Corella (Luis), San Vicente 122, Valencia (Espagne), *Coléoptères, spécialement Cicindelides et Crysomélides*, par MM. Riel et Freshe. — M. Eynard (Eugène-Clément), 49, rue Mercière,

qu'elle provenait des parcs où elle est fréquemment plantée. Il est intéressant de constater son extension.

M. LENOBLE présente quelques observations au sujet de l'étude qu'il a fait paraître dans la *Revue de Géographie alpine* (vol. XI, 1923, fasc. 1), sous le titre : *la Légende du déboisement des Alpes*.

Le déboisement des Alpes par l'action de l'homme et de ses troupeaux est, dans l'opinion de presque tous nos contemporains, une vérité fortement établie. Les Alpes auraient été jadis couvertes d'épaisses forêts, dont la destruction serait récente, datant de quelques siècles seulement, et c'est depuis lors que l'érosion, s'exerçant sans difficulté sur des pentes dépouillées de leur antique manteau d'arbres, aurait produit ce ravinement qui frappe le voyageur, particulièrement dans les Alpes méridionales, dauphinoises et provençales. Telle est la théorie édictée par des ingénieurs comme Surell et Cézanne, des forestiers comme Demontzey, répétée par des géographes tels qu'Elisée et Onésime Reclus, puis acceptée et popularisée par les revues, les journaux, les livres élémentaires d'enseignement, et passée grâce à eux, à l'état d'axiome et de lieu commun indiscuté.

M. Lenoble expose comment il fut amené, par vingt-cinq années d'observations, à mieux comprendre, à mesure qu'il pénétrait dans la connaissance des Alpes, les conditions de la vie végétative et l'évolution de la phytostatique de la montagne, puis à concevoir des doutes sur la valeur de la théorie courante du déboisement par l'homme. Faisant tout d'abord état des documents historiques et les livrant à un examen sévère, il conclut que les auteurs, qui admettent qu'à l'époque gallo-romaine et au Moyen Age le pays était plus boisé que de nos jours sont réduits à des affirmations sans preuves ou à des raisonnements dont les prémisses n'ont aucune solidité. Etudiant ensuite les causes attribuées à ce déboisement : ravages des armées, incendies, abus d'usage, défrichements, il montre combien il est difficile d'admettre que dans des régions alors dépourvues de tous moyens de communications la consommation du bois ait jamais dépassé, avant le XIX^e siècle, la possibilité des forêts existantes.

La phytogéographie lui semble apporter une preuve directe à l'opinion qui voit, dans la limite actuelle de la végétation forestière en altitude, la limite naturelle, réalisée en dehors de l'homme, depuis un temps extrêmement long, par les effets simultanés des lois de la physiologie végétale et des conditions écologiques. Comment, en particulier, pourrait-on expliquer que de hauts sommets éloignés de la chaîne des Alpes, tels que le Roc de Toulaud, le Montuz ou le Mezenc, aient conservé de nombreuses reliques de l'époque glaciaire si, dans l'intervalle, ils avaient été recouverts de forêts sous lesquelles ces espèces alpines n'auraient pu survivre ?

D'autre part, M. Lenoble indique les résultats négatifs auxquels ont abouti les tentatives de reboisement pour lesquelles on n'avait pas tenu compte des limites altitudinales que la nature a fixées à la végétation forestière. Il démontre ensuite, par des exemples, que les pentes des Alpes ne sont pas ravines seulement depuis quelques siècles, mais que l'aspect actuel de la chaîne avec ses torrents, ses ravins, la répartition de ses hauts pâturages et de ses forêts élevées est le résultat d'une lente évolution d'une durée très longue dont l'époque historique ne représente qu'une fraction insignifiante. Il conclut que les vieilles théories attribuant à l'homme et à ses troupeaux une action prépondérante dans le prétendu déboisement des Alpes, dans les modifications du climat qui en seraient la conséquence et dans l'importance du

ravinement, sont démenties par l'observation, par l'expérience et par les résultats qu'ont actuellement acquis les sciences de la nature.

M. QUENAY présente ensuite quelques remarques sur la flore du Haut-Beaujolais. Ses observations, faites en août 1922, ont porté sur les limites comprises entre la ligne de crête partant des Echarmeaux au Saint-Rigaud (1.012 m.) et passant par la Roche d'Ajoux (973 m.), au N. et N.-O., et la route des Echarmeaux à Chênelette, au S. Notre collègue a noté principalement :

Arbres et arbrisseaux : Sapin, épicéa, pin, mélèze, hêtre, chênes, bouleau, charme, châtaignier, sycomore, Sorbus Aria et aucuparia, Sambucus racemosus (très abondant dans la forêt à l'E. de Chênelette), etc.

Plantes des clairières, jeunes taillis : Senecio sarracenicus, Angelica sylvestris, Epilobium spicatum, Prenanthes purpurea, Polystichum Filix-mas, Filix-fœmina et spinulosum, Lonicera nigra, Impatiens Noli-tangere (très abondante dans la forêt comprise entre Chansaye et Poule), Galium rotundifolium et saxatile, Lysimachia nemorum, Hypericum humifusum, Pirola minor, Vaccinium Myrtillus, Melampyrum sylvaticum, etc.

Quand la forêt s'épaissit, ne laissant traverser qu'une faible lumière, la plupart des phanérogames disparaissent, c'est le domaine presque exclusif des champignons. A signaler cependant la très grande abondance de *Monotropa hypopitis*, parasite sur les racines des sapins.

Landes ou vassibles. — Vastes étendues sur les plateaux et certaines pentes. Lieux de pâturages caractérisés essentiellement par la fougère aigle, le genêt commun formant en certains endroits des fourrés presque infranchissables. Lorsque la lande s'éclaircit elle laisse place à une végétation de petites plantes où dominent les Scélérantes, Linaria striata, Jasion montana, Digitalis purpurea, Hieracium pilosella, Solidago virga-aurea, Orobus tuberosus, Potentilla Tormentilla, Calluna, Rubus, Hieracium umbellatum, Centaurea nigra.

Terres cultivées. — Peu d'observations à faire en ce moment de l'année. A noter l'abondance de *Corrigiola littoralis*, qui se répand même dans les jardins au point de devenir une plante nuisible. *Galeopsis Tetrahit* et *G. dubia* se succèdent dans les cultures.

Prairies marécageuses. — Fournissent une association de plantes assez variées : *Drosera rotundifolia*, *Sphagnum cymbifolium*, *Parnassia palustris*, *Comarum*, *Pedicularis palustris*, *Carum verticillatum*, *Ranunculus flammula*, *Montia*, *Galium uliginosum*, *Sedum villosum*, *Veronica Scutellata*, *Scutellaria minor*, *Wahlenbergia hederacea*, etc.

Enfin notre collègue signale quelques plantes, assez rares en général : *Sedum elegans*, *Aconitum lycoctonum*, *Spiranthes æstivalis*, *Ranunculus hederaceus*, *Senecio adonidifolius*, *Mulgedium Plumieri*, *Valerianella pumila* (dans un champ de blé, accidentelle ?), *Illecebrum verticillatum*, *Wahlenbergia hederacea*.

Il a noté également les espèces suivantes qui, à sa connaissance, n'auraient pas encore été signalées dans la flore du Haut-Beaujolais : *Ulex europæus*, *Asplenium Halleri* (foreziacum), *Goodyera repens*.

Ainsi que le fait remarquer M. Quenay, si la flore du Haut-Beaujolais est peu variée, par suite de la nature siliceuse du terrain, elle n'en contient pas moins quelques espèces intéressantes et mérite d'être plus fréquentée par les botanistes.